

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 01247

Numéro SIREN : 492 708 441

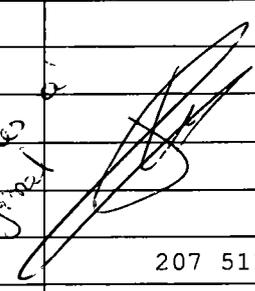
Nom ou dénomination : VALDIS

Ce dépôt a été enregistré le 16/04/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002911

Désignation de l'entreprise : SARL VALDIS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
 Adresse de l'entreprise : 1 BIS AVENUE DE L'ASPRE 66300 STE COLOMBE COMMANDERIE Durée de l'exercice précédent* 12
 Numéro SIRET* 4 9 2 7 0 8 4 4 1 0 0 0 4 2 Néant *

				Exercice N clos le		N-1	
				3 0 0 9 2 0 2 3		3 0 0 9 2 0 2 2	
		Brut		Amortissements, provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	67 723	AU	17 212	50 511	42 042
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	541 780	CV		541 780	541 300
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
Autres immobilisations financières*	BH		BI				
TOTAL (II)	BJ	609 503	BK	17 212	592 291	583 342	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	207 511	BY		207 511	242 800
	Autres créances (3)	BZ	374 091	CA		374 091	185 382
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			125 000
	Disponibilités	CF	15 200	CG		15 200	39 321
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	596 802	CK		596 802	592 503
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 206 305	IA	17 212	1 189 093	1 175 845	
Renvois : (1) Dont droit au bail			CP		(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations		Stocks		Créances		

*Certifié
conforme à
l'original*



EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepad-Quadra

Désignation de l'entreprise : SARL VALDIS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :345.000.....)	DA	345 000	345 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	440 000	440 000
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	34 500	20 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG	6 830	6 273
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	150 332	45 057
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	976 661	856 330
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	10 618	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	140 485	192 383
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 723	5 679
	Dettes fiscales et sociales	DY	54 605	80 061
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		41 392	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	212 432	319 516	
Ecarts de conversion passif *	(V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 189 093	1 175 845	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	212 432	319 516	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL VALDIS

Néant *

		Exercice N				Exercice (N-1)				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF			
			FG	228 198	FH		FI	228 198	198 388	
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	228 198	FK		FL	228 198	198 388	
	Production stockée*						FM			
	Production immobilisée*						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	17 000	9 000	
	Autres produits (1) (11)						FQ	1	1	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	245 199	207 389	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	45 981	41 905	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	15 083	16 665	
	Salaires et traitements*						FY	114 000	87 000	
	Charges sociales (10)						FZ	35 504	31 064	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions					GA	10 327	7 050
								GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC				
Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
Autres charges (12)						GE				
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	220 895	183 683		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	24 304	23 706		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	120 000	25 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	12 504	1 149	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM			
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO			
Total des produits financiers (V)						GP	132 504	26 149		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7 217	2 968	
	Différences négatives de change						GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
Total des charges financières (VI)						GU	7 217	2 968		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	125 286	23 181		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	149 590	46 886		

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SARL VALDIS		Réant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 991
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	7 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	43 333
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	9 991
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 250
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 327
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	42 835
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	9 250
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	741
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	(1 829)
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	387 693
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	276 871
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	231 814
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	150 332
(2)	Dont	HY	
	<ul style="list-style-type: none"> — produits de locations immobilières — produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous) 		
(3)	Dont	IG	
	<ul style="list-style-type: none"> — Crédit bail mobilier * — Crédit bail immobilier 		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IK	
(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IX	
	Dont transferts de charges	HX	
(9)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	RC	12 000
(10)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD	9 000
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A1	35 504
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A2	31 064
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A3	
	obligatoires A9 35 504	A4	
	dont cotisations Madelin A7		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités et amendes		450	
Cession d'immobilisations		7 000	7 000
Régularisations d'actifs et passifs		1 800	2 991
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 189 093.31 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 228 198.01 Euros et dégagant un bénéfice de 150 331.59 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Informations générales complémentaires

Rappels

Donation entre époux d'une partie des titres détenus par Mme Valérie LOUVEAU

Le 31/03/2022, Mme Valérie LOUVEAU a procédé à une donation entre vifs d'une partie des titres qu'elle détenait dans le capital social de la société VALDIS, au profit de son époux M. Alexandre LOUVEAU.

La donation porte sur une valeur globale de 75 000 €, correspondant à 2 500 parts sociales valorisées à 30 €.

Augmentation de capital en nature par apport de titres de la SAS LES ANGLES DISTRIBUTION

En date du 22/06/2022, Valérie LOUVEAU a apporté à la société VALDIS l'intégralité des titres qu'elle détenait dans le capital de la société LES ANGLES DISTRIBUTION, soit 20 000 actions (50%) valorisées à 18 €, soit un apport total de 360 000 €.

L'apport est rémunéré par une augmentation du capital social de la société VALDIS à hauteur de 120 000 €, par émission de 12 000 nouveaux titres émis à 10 € de valeur nominale, majorés de 20 € de prime d'émission.

En date du 22/06/2022, Alexandre LOUVEAU a apporté à la société VALDIS l'intégralité des titres qu'il détenait dans le capital de la société LES ANGLES DISTRIBUTION, soit 10 000 actions (25%) valorisées à 18 €, soit un apport total de 180 000 €.

L'apport est rémunéré par une augmentation du capital social de la société VALDIS à hauteur de 60 000 €, par émission de 6 000 nouveaux titres émis à 10 € de valeur nominale, majorés de 20 € de prime d'émission.

Augmentation de capital en numéraire par compensation avec des créances

Alexandre a apporté 120 000 euros en compte courant d'associé.

L'apport est rémunéré par une augmentation du capital social de la société VALDIS, à hauteur de 40 000 €, par émission de 4 000 nouveaux titres émis à 10 € de valeur nominale, majorée de 20 € de prime d'émission (80 000 €). Soit un total de 120 000 €.

Synthèse des opérations en capital

Capital au 22/06/2022 = 345 000 € + 440 000 € de prime d'émission

34 500 parts * 10 €

- Valérie LOUVEAU : 22 000 parts (63.77 %)

- Alexandre LOUVEAU : 12 500 parts (36.23 %)

Nomination du co-gérant Alexandre LOUVEAU

A la suite de ces opérations, Alexandre LOUVEAU a été nommé co-gérant.

Souscription de titres de la SCI HOUTSOULOUBA

Le 07/03/2022, la SCI HOUTSOULOUBA a été constituée, son capital est de 1 000 € et est divisé en 1 000 parts, réparties de la façon suivante :

- 80 % SARL VALDIS

- 10 % Valérie LOUVEAU, gérante

- 10 % Alexandre LOUVEAU, gérant.

Présidence et rémunération de la société VALDIS

La Présidence des sociétés LES ANGLES DISTRIBUTION et KOOKABURRA est assurée par la SARL VALDIS, associée à hauteur de 100 % pour LES ANGLES DISTRIBUTION et 25 % pour KOOKABURRA.

Au titre de l'exercice écoulé, la société VALDIS perçoit une rémunération qui s'élève à

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

228 198 € hors TVA en sus, décomposée de la manière suivante :

- Rémunération du mandat social : 156 198 € HT.
- Rémunération des prestations de services en matière de gestion opérationnelle des points de vente : 72 000 € HT.

Refacturation de frais à la société SIFO

VALDIS a pris en charge des frais relatifs à la maîtrise d'ouvrage du chantier du Picard à Thuir effectué par la société SIFO.

Ces frais ont été refacturés à la société SIFO en totalité pour 5 000 € HT.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations générales agencements aménagements divers	1 502		1 178
Matériel de transport	46 667		24 618
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	758		
TOTAL	48 927		25 796
Autres participations	541 300		480
TOTAL	541 300		480
TOTAL GENERAL	590 227		26 276

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations générales agencements aménagements divers			2 680	2 680
Matériel de transport		7 000	64 285	64 285
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			758	758
TOTAL		7 000	67 723	67 723
Autres participations			541 780	541 780
TOTAL			541 780	541 780
TOTAL GENERAL		7 000	609 503	609 503

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	110	400		510
Matériel de transport	6 751	9 547		16 298
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	24	380		404
TOTAL	6 885	10 327		17 212
TOTAL GENERAL	6 885	10 327		17 212

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	400				
Matériel de transport	9 547				
Matériel de bureau informatique mobilier	380				
TOTAL	10 327				
TOTAL GENERAL	10 327				

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	207 511	207 511	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 427	2 427	
Taxe sur la valeur ajoutée	6 568	6 568	
Groupe et associés	364 553	364 553	
Débiteurs divers	542	542	
TOTAL	581 602	581 602	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	10 618	10 618		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 723	6 723		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 240	10 240		
Taxe sur la valeur ajoutée	44 026	44 026		
Autres impôts taxes et assimilés	338	338		
Groupe et associés	140 485	140 485		
TOTAL	212 432	212 432		
Emprunts souscrits en cours d'exercice	10 618			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2022 au 30/09/2023

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Parts sociales	10.0000	12 500			12 500

63.77 % Mme Valérie LOUVEAU

36.23 % M. Alexandre LOUVEAU

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	35 772
Autres créances	2 427
Total	38 199

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 685
Dettes fiscales et sociales	10 579
Total	17 263

Charges et produits constatés d'avance

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Régularisations Actifs & Passifs	2 991	77180000
Total	2 991	
Charges exceptionnelles		
- Pénalités amendes fiscales	450	67120000
- Régularisations Actifs & Passifs	1 800	67180000
Total	2 250	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Avantage en nature	12 000
Refacturation de frais	5 000
Total	17 000

VALDIS
Société à responsabilité limitée
au capital de 345 000 euros
Siège social : 1 bis avenue de l'Aspre
66300 SAINTE COLOMBE DE LA COMMANDERIE
492 708 441 RCS PERPIGNAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 mars 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 150 331,59 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	150 331,59 euros
Au titre de dividendes	30 000,00 euros
Soit 0,87 euros / titres	
Solde	<hr/> 120.331,59 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 127 161,49 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 946 661,49 euros.

Les dividendes seront mis en paiement au siège social le 31 mars 2024.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu

fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

- Exercice clos le 30 septembre 2020 : Néant
- Exercice clos le 30 septembre 2021 : 30 000,00 euros, soit 2,40 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros
- Exercice clos le 30 septembre 2022 : 30 000,00 euros, soit 0,87 euros par titre ; dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 mars 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

